



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AMBRES

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ambres, s'est réuni le **30 septembre 2020**, en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Daniel MARQUES, Maire,

Présents :

M. Daniel MARQUES, M^e Bénédicte PORTAL, M. Jean Pierre LEPINE, M^e Nathalie JULIEN, M. Michel CARRERAS, M^e Christèle BOULOC, M. Philippe ANDRE, M^e Virginie GIROTTO, M^e Sandrine LEROY, M. Pascal PERON, M. Xavier SERIN

Excusés :

M^e Elodie ROQUES REGNIER (Pouvoir donné à M^e BOULOC), M. Mike VOLTAT (Pouvoir donné à Mr MARQUES), M. Cédric MOULIN (Pouvoir donné à Mr LEPINE), M^e Arlette NOYES (Pouvoir donné à Mr MARQUES).

Secrétaire de séance : M. Jean Pierre LEPINE

La séance du conseil municipal est ouverte à 20h00 par monsieur le maire. L'appel est fait en séance. Proposition du secrétaire de séance : adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la séance du 10 Septembre 2020. Le compte rendu est approuvé à l'**unanimité**.

Ordre du jour :

1. Demande de subvention auprès du CD 81 pour le programme de voirie 2020 dans le cadre du FDT axe 1 (FAVIL)

Au préalable, Monsieur le Maire reprend les grandes lignes du BP Investissement 2020 afin de donner une vision globale des travaux prévus, réalisés, en cours, annulés ou reportés.

Monsieur le maire expose que dans le programme de voirie 2020 une dépense de 36872,14 € TTC est budgétée.

Monsieur le maire propose de solliciter une subvention auprès du CD 81 au titre du FDT axe 1 (FAVIL) pour un montant de 11798 € (soit 40 % du montant HT des travaux).

M le Maire demande au Conseil Municipal délégation pour pouvoir entreprendre les démarches relatives à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'**unanimité**, de donner délégation pour entreprendre les démarches.

2. Affectation des Fonds de concours 2020 (CCTA)

Monsieur le maire expose que dans le BP 2020 le fonds de concours pour un montant de 26255 € n'a pas été affecté.

Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de 26255 € de la manière suivante :

- Travaux au cimetière (reprises de concession et à la détermination de nouveaux emplacements) pour un montant de 5465 €
- Travaux sur la RD87 pour un montant de 20790 €

M le Maire demande au Conseil Municipal délégation pour pouvoir entreprendre les démarches relatives à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'**unanimité**, de valider cette répartition.

3. Demande de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans le cadre du plan de relance de l'économie par la commande publique.

Monsieur le Maire propose de solliciter au titre du plan de relance de l'économie (DETR) des fonds pour participer au financement des projets suivants :

- L'éclairage du stade en LED qui est budgété au BP 2020 à hauteur de 6000 €. Monsieur le Maire propose de le compléter en équipant également en LED le court de tennis, la salle des fêtes et les coursives de l'école pour un total de 17696,40 €
- La toiture de l'église qui est budgétée au BP 2020 à hauteur de 35 000 €. Cette subvention viendrait en complément du FRI.

M le Maire demande au Conseil Municipal délégation pour pouvoir entreprendre les démarches relatives à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'**unanimité**, de donner délégation pour entreprendre les démarches.

4. Assurance des risques statutaires du personnel communal : étude du renouvellement 2021-2024 du contrat groupe initié par le CDG81

M le Maire présente les objectifs de ce contrat prévoyance et les coûts engendrés sur les 3 dernières années. Un renouvellement sur la période 2021-2024 est proposé par le CDG81.

Compte tenu du montant de la cotisation, d'autres concurrents ont été sollicités. Une analyse des différents devis doit être réalisé.

M le Maire propose au Conseil Municipal de reporter la décision au prochain conseil municipal afin d'analyser les différents devis.

5. Demande de DM sur le budget annexe initial d'assainissement.

Monsieur le maire expose d'un dépassement de 289 € dans le budget annexe d'assainissement dans la section Autres Charges de Fonctionnement. (Augmentation de la redevance de l'agence de l'eau Adour – Garonne)

Monsieur le Maire propose d'effectuer un virement de la section Salaires vers Autres Charges de Fonctionnement d'un montant de 289 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à **l'unanimité**, de valider la Décision Modificative du budget annexe d'assainissement.

Questions et points divers:

Représentants au SMICTOM :

Mr SERIN et M^e BOULOC représentants de la municipalité au SMICTOM étaient présents à l'installation du nouveau comité syndical.

MR SERIN nous fait part de ses observations suite à la visite du site de La Déchetterie des Bruges à Lavour.

Commission Vie Communale :

M^e PORTAL propose de mettre en place un projet sur les décorations de Noël.

Etant donné les circonstances liées à la crise sanitaire, le repas des aînés est annulé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture le conseil municipal à 20h50.